



INFOS FO



CST DU 18 MARS 2025

Voici le compte-rendu de la dernière réunion du Comité Social Territorial qui s'est déroulé au Quai WILTZER.

AMPSC

Le Département envisage d'étudier la consommation énergétique et le coût associé. Suite à la forte augmentation de la facture énergétique, le président WEITEN ouvre les discussions concernant les compteurs individualisés. Le DGS Marc HOUVER s'interroge quant aux logements de fonctions des AMPSC.

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ

FO se questionne et regrette que les ASSFAM n'aient pas été conviées au dernier groupe de travail et demande si le poste de chef de service est pourvu. Marc HOUVER indique qu'il consulte actuellement à tout va pour ce poste. FO s'inquiète et alerte sur la situation de cette direction.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

FO a rappelé au Président WEITEN que beaucoup d'agents n'avaient plus de mutuelles santé et prévoyance labellisée depuis le 1^{er} janvier 2025. Voici notre déclaration : "nous voulons attirer votre attention sur une situation préoccupante des agents qui ont perdu leur labellisation par les mutuelles pour la Santé et Prévoyance. Cela a entraîné automatiquement une augmentation des tarifs et donc une perte du pouvoir d'achat et pour certains, l'obligation de résilier leur contrat. Dans l'attente des travaux sur la "nouvelle PSC", nous souhaiterions que vous puissiez vous positionner face à cette situation et de maintenir la participation de notre collectivité afin de ne pas mettre en péril la situation financière des agents". Pour une question de légalité, le Président a

rétorqué qu'il ne pouvait pas intervenir car il se mettrait en porte-à-faux avec la loi.

TITRES-RESTAURANT

FO a demandé une nouvelle fois la nécessité de revaloriser le montant du titre-restaurant. Voici notre demande lors de ce CST : "nous nous permettons d'attirer votre attention une nouvelle fois sur la nécessité de revaloriser le montant du titre restaurant, qui n'a pas connu d'augmentation depuis une vingtaine d'années. Par conséquent, nous souhaiterions une augmentation conséquente et légitime. Comme vous le savez, ce dispositif est un soutien essentiel au pouvoir d'achat des agents. Or, depuis de nombreuses années, le coût de la vie ne cesse d'augmenter. L'inflation, très marquée dans le secteur alimentaire, réduit considérablement la portée du titre-restaurant, qui ne permet plus aujourd'hui de couvrir un repas complet dans de nombreux établissements. Cette situation pénalise les agents qui comptent sur cette aide quotidienne. C'est pourquoi, nous sollicitons une revalorisation du montant du titre-restaurant, afin qu'il continue de remplir son rôle social et économique". Le Président WEITEN admet que cette somme est faible et que le dossier est ouvert. Par contre, il souhaite remettre en cause le fonctionnement actuel des frais de déplacements ; un remboursement exclusivement sur les frais engagés.

LOI 3DS

Le transfert des Secrétaires Généraux des collèges est prévu par la loi mais le Président WEITEN indique que c'est une véritable cacophonie et que rien n'est encore réalisé avec les services de l'État.

OCCUPATION DES GYMNASES PAR LES ASSOCIATIONS DANS LES COLLEGES

FO a interpellé le Président WEITEN sur la surcharge de travail des 15 gymnases utilisés par des associations. Rappelons que le Président n'a jamais souhaité externaliser le métier d'agents des collèges et envisage d'examiner la faisabilité d'une tarification pour la mise à disposition de ces locaux.

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

FO rappelle et regrette l'opacité de l'attribution des 12 pts DGA mais concède que l'agent peut demander à son DGA les points qui lui sont attribués. L'agent devrait pouvoir avoir accès à sa fiche avec les points correspondants.

Pour toute question, vous pouvez joindre l'équipe FO au 0612995072 ou au 0689321351.